

Ne laissons pas le moustique tigre s'installer

Les moustiques peuvent transmettre des maladies. Le moustique de type *Aedes albopictus* est un moustique surnommé « moustique tigre » en raison de ses rayures noires et blanches. Parmi les maladies qui peuvent être transmises par les moustiques il y a le paludisme, la fièvre jaune, le virus du Nil occidental, le Zika, la dengue et le chikungunya.



Consignes de protection collective :

- Suppression des gîtes larvaires, c'est-à-dire suppression de toute eau stagnante au domicile et autour.
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières, veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants.

Consignes de protection individuelle :

Elle s'adresse aux personnes se rendant en zone endémique et aux patients résidant ou revenant d'une zone endémique, qui présentent des symptômes compatibles avec une dengue ou un chikungunya.

- Privilégier le port de vêtements adéquats, amples et longs.
- Utiliser des répulsifs cutanés.
- Utiliser des moustiquaires (moustiquaires de lit, de berceau), de préférence imprégnées, et penser à vérifier leur intégrité.
- Imprégner par un insecticide tissus et vêtements.
- Limiter les activités en extérieur en fin d'après-midi, au crépuscule et à l'aube (pic d'activité du moustique).

Documents

[Télécharger la brochure de l'ARS](#)

Liens utiles

[Consultez la page dédiée de Santé Publique France \(régulièrement mise à jour\)](#)

[Signaler la présence du moustique tigre sur le portail signalement-moustique.anses.fr](#)

Contact

Agence Régionale de Santé de l'Île de France

tel : 01 44 02 00 00

